

AMAP en Dracénie et GFA Les Terres Longues

J-F. Cusset et N. Wasserman

Tel 04 94 70 51 27

e-mail les-terres-longues@wanadoo.fr

Légumes issus de l'agriculture biologique

Mention NATURE & PROGRES

Contrôle ECOCERT SAS 32600 L'Isle-Jourdain

Contrat d'engagement solidaire

Printemps et été 2012

11ème année

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires en vue :

- d'une part de soutenir l'exploitation agricole "Les Terres Longues" à Moissac-Bellevue
- d'autre part de fournir aux adhérents de l'AMAPD qui le souhaitent des paniers de légumes de saison produits sur ses terres.

Tout cela dans le respect du texte et de l'esprit de la Charte de l'AMAP en Dracénie.

Le GFA Les Terres Longues s'engage à livrer aux ADHERENTS de l'AMAPD un « panier » de légumes de saison par semaine. Les distributions auront lieu à l'« Usine de la Redonne », au Flayosquet le jeudi de 17h30 à 19h, du 5 avril au 27 septembre 2012 inclus, soit 26 distributions prévues.

Pour cette saison, le prix global du panier est fixé à 414€ (soit, en moyenne, 11,50€ en Avril et Mai, 13€ au mois de Juin, et 20€ en Juillet, Août et Septembre, le poids moyen du panier étant variable d'un mois à l'autre selon la production du moment).

Le consommateur Nom et prénom : _____

Adresse : _____

s'engage pour cette période de 6 mois à venir chercher son panier de légumes chaque semaine et à régler à l'avance cette partie de la récolte selon le prix et les modalités convenues.

Il s'engage également à **tenir au moins une permanence** durant la saison.



AMAP en Dracénie et GFA Les Terres Longues

J-F. Cusset et N. Wasserman

Contrat d'engagement solidaire

Printemps et été 2012

Le GFA Les Terres Longues s'engage, en accord avec l'AMAP en Dracénie et conformément à sa Charte, à livrer **aux adhérents** de l'AMAPD un « panier » de légumes de saison par semaine. La distribution aura lieu à l'« Usine de la Redonne », au Flayosquet le jeudi de 17h30 à 19h, à partir du jeudi 5 avril et jusqu'au jeudi 27 septembre 2012 inclus, soit 26 distributions prévues.

Pour cette saison, le prix global du panier est fixé à 414€ pour les 6 mois.

Le consommateur Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ e-mail : _____

s'engage pour cette période de 6 mois à venir chercher son panier de légumes chaque semaine et à régler à l'avance cette partie de la récolte selon le prix et les modalités convenues.

Il s'engage également à **tenir au moins une permanence** durant la saison.



Partie à conserver par les producteurs

Règlement :

- une fois 414€ (date d'encaissement variable selon les besoins de trésorerie)
- trois fois 138€ (premier chèque encaissé début avril, puis début mai et début juin ou bien plus tard)
- six fois 69€ (premier chèque encaissé début avril, puis un chèque au début de chaque mois)

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Et une fois encore, un grand MERCI pour votre soutien !

Signature du producteur

Signature du consommateur

Règlement :

- une fois 414€ (date d'encaissement variable selon les besoins de trésorerie)
- trois fois 138€ (premier chèque encaissé début avril, puis début mai et début juin ou bien plus tard)
- six fois 69€ (premier chèque encaissé début avril, puis un chèque au début de chaque mois)

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Et une fois encore, un grand MERCI pour votre soutien !

Signature du producteur

Signature du consommateur